

Document 2

Le chanoine Bartherote adresse une lettre au préfet du Gers, 5 juillet 1852.

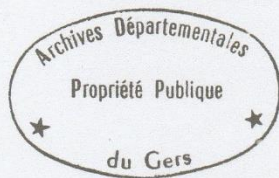


Monsieur le Préfet,

Une femme bien malheureuse se présentait  
à votre audience la semaine dernière. Elle venait  
appuyée de sa femme la pétition ci-jointe et  
vous conjure de l'accueillir avec faveur. Vos  
occupations nombreuses, Monsieur le Préfet,  
ne vous permettent pas de la recevoir. J'ai moi-  
même sollicité deux fois l'honneur de vous

être présente pour vous parler de cette affaire,  
et ayant pu y réussir, je prends la liberté  
de vous écrire pour la recommander à votre  
bienveillance.

Je n'ai nullement l'intention de justifier  
Luzens, si j'en crois la saisie publique il paraît  
très coupable. Je n'alléguerai même pas  
pour son excuse qu'il ne fut qu'un  
instrument en d'autres mains. Il ne  
manquait pas d'intelligence, il devait se  
tenir en garde contre la séduction.



Tout ce que je veux dire, Monsieur le  
Préfet, c'est qu'il paraît aujourd'hui fort  
repentant et que sa famille est bien  
malheureuse. Si c'étaient là des titres à  
l'indulgence du gouvernement, j'oserais  
vous prier d'oublier que Sugens fut très  
coupable et de vous intéresser pour lui.

Veuillez agréer les sentiments de  
profond respect

Avec lesquels je suis,

Monsieur le Préfet,

Votre très-humble

et très-obéissant serviteur

Barthélemy Chausain